



Chères Evrannaises, Chers Evrannais,

Comme tous les 6 mois, les élus, les agents et les bénévoles vous ont préparé ce bulletin municipal en rassemblant les informations et les photos sur les principales activités passées et à venir. Je tiens ici à les remercier. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour le prochain bulletin qui paraîtra à la fin de l'année ou à nous questionner sur le contenu de celui-ci.

Malgré une baisse encore plus forte cette année de nos ressources financières (baisse de 40 000 Euros des dotations de l'État), nous sommes parvenus à voter un budget qui comprend une nouvelle fois une part importante en investissement. Le principal aménagement de 2017 concerne la rénovation du carrefour de la rue de la Libération avec la rue des Ecoles, lié notamment au besoin d'y installer 2 abris de bus et des quais en conformité avec le handicap. Dès juillet, Evran sera donc le 5^{ème} des arrêts accessibles du transport organisé à la demande par Illenoo (0810 35 10 35) entre Rennes et Dinard (ligne 7) pour les personnes à mobilité réduite. Vous trouverez dans ce bulletin, la description des autres travaux effectués ou prévus en 2017.

Parmi ces aménagements, le fleurissement, l'aménagement de liaisons douces urbaines et rurales et l'amélioration des services de base au port du canal se poursuivent, visant à la fois à un meilleur cadre de vie pour les résidents et à rendre notre commune encore plus attractive pour les touristes. Preuve que le potentiel touristique d'Evran existe bien, les capacités d'accueil augmentent encore en 2017 puisque nous passons à 145 lits touristiques et à 21 hébergeurs (contre 37 et 9 en 2009). Nul doute que la qualité de l'accueil de la part de nos hébergeurs, nos animateurs, nos commerçants et toute la population, ainsi que la communication de la région Bretagne et de Dinan Agglomération permettront d'augmenter l'afflux de touristes sur notre territoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été et vous donne rendez-vous aux événements organisés à Evran : la fête de la musique, le radeau utopique, le feu d'artifice, son repas et son bal, le pique-nique au port et le marché chaque samedi matin.

Bien à vous.

Patrice Gautier, Maire d'Evran.



Sommaire

Vie communale	2	• Enfance, jeunesse et affaires scolaires	8
Informations 2016	3	• Finances	11
Les commissions :		• Sport, loisirs et culture	14
• Administration		• Travaux et urbanisme	16
• Ressources Humaines	4	Groupes de travail	
• Communication	5	• Espaces verts & fleurissement	17
• Développement durable	5	• Bibliothèque	18
• Tourisme	6	La parole à l'opposition	19
• Affaires sociales	7	Informations pratiques	20

■ IL ÉTAIT UNE FOIS ÉVRAN

Quand les Indochinois étaient prisonniers à Evran

Après la défaite de mai-juin 1940 et à l'armistice, des dizaines de milliers de soldats français issus des colonies se retrouvèrent prisonniers des Allemands. Un certain nombre fut emmené en Allemagne, mais rapidement les autorités du Reich décidèrent de les renvoyer en France ; il était intolérable aux yeux des nazis que des hommes de couleur puissent côtoyer, de près ou de loin, la population civile allemande.



Prisonniers de guerre annamites, camp de Sandbostel, Allemagne, 1940-1941, © Stiftung Lager Sandbostel.

Ces soldats coloniaux ne restèrent pas derrière des barbelés en permanence. Le 11 décembre, les préfets reçurent des instructions officielles sur l'utilisation de la main d'oeuvre formée par les prisonniers de guerre.

En mars 1941, le préfet des Côtes-du-Nord contacta chaque maire à ce propos. « *J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le Colonel Commandant la Feldkommandantur des Côtes-du-Nord me fait part de son intention de répartir entre les communes du département, en vue des travaux agricoles, un contingent de 3000 prisonniers indigènes. [...] je vous serais obligé de vouloir bien envisager dès maintenant la possibilité de placer ces travailleurs indigènes dans les fermes de votre commune.* » En août 1941, 1499 prisonniers dépendaient du camp de Dinan, Frontstalag 133 de Rennes, dont 988 Noirs, 498 Indochinois et 13 Français.

Cette démarche des autorités allemandes ne relevait d'aucun altruisme, il s'agissait de s'assurer que la France allait bien produire tout ce que le Reich voulait réquisitionner. Cela permettait aussi de transférer à la charge des Français une partie du coût de l'entretien des prisonniers. Le risque consécutif d'évasion était très faible pour les prisonniers coloniaux car ils portaient leur carte d'identité sur leur figure.

Des Annamites dans le canton d'Evran



Ferme de la famille Nogues (1941), Montmusson en Saint-André-des-Eaux – Fernand DELOURME au centre (résistant).

Vous avez été plusieurs Evrannais à nous parler de ces « annamites » qui devaient probablement étonner les jeunes écoliers qui avaient peu voyagé en 1940...

Les tirailleurs annamites étaient présents sur le canton d'Evran en 1941-1942. Suivant les indications de la Feldkommandantur 10 étaient affectés à Evran, 15 à Plouasne, 5 au Quiou, 10 aux Champs-Géraux, 5 à Saint-André-des-Eaux, 5 à Saint-Judoce, 5 à Saint-Juvat et 5 à Tréfumel. Selon les souvenirs d'Hélène Brassier, ils étaient une douzaine détenus dans les locaux de l'école.

Sa mère, Mme Nogues, épouse de l'instituteur d'Evran Henri Nogues, (prisonnier de guerre en Allemagne), les ravitaillait en légumes frais provenant de son jardin. « Il y avait un petit portillon en bois et elle leur passait des salades et si c'était un chou elle le lançait par-dessus le grillage. » Tout ce qu'on leur donnait était le bienvenu. Sur le plan vestimentaire, ils étaient assez démunis.

La chasse aux doryphores, 1941, Le Quiou.



La journée « ils partaient travailler dans les fermes, au Besso, à Montmusson et à Tréveleuc en Le Quiou. Ils aidaient à ramasser le lin, les betteraves... à éliminer les doryphores afin de protéger les pommes de terre qu'ils contribuaient ensuite à récolter. » Ironie de l'histoire, ils étaient venus combattre les Allemands qui avaient acquis pendant l'Occupation le surnom de doryphores en raison de leur pillage de la France ; la défaite de mai-juin 40 ne leur permit pas de combattre les doryphores voulus.

Le midi, ils mangeaient à la même table que les paysans chez qui ils travaillaient. L'ambiance était bonne, le repas satisfaisant et les relations ainsi nouées étaient chaleureuses.

Hélène se souvient du chant qu'ils entonnaient tous les matins en partant dans les champs et que les enfants guettaient à leur retour. Il n'était pas rare que Max, le gardien allemand revienne éméché : il y avait un annamite qui avait le mauser et deux autres qui soutenaient Max... Malgré ces faux-semblants, ces soldats n'étaient pas libres. « *S'ils sortaient, la sentinelle les accompagnait. Ils étaient prisonniers. On ne les voyait pas divaguer dans le bourg.* »

Courant 1942, ces hommes ont été envoyés sur Matignon faute d'occupation à leur donner et en raison d'une impossibilité pour les paysans de les nourrir et de les vêtir... Plusieurs maires ont fait remonter le même constat à la Feldkommandantur, mécontente qu'on ne sache pas les occuper et surtout... les nourrir !

Toutes ces difficultés, venant se joindre aux besoins nouveaux de l'armée allemande confrontée à la construction du Mur de l'Atlantique et à l'amplification de son effort de guerre, eurent pour conséquence l'arrêt de ce système à la fin de l'année 1942. La main d'oeuvre issue des prisonniers de guerre coloniaux reflua des campagnes pour être contrainte à travailler pour la machine de guerre allemande. Ces hommes devront attendre le débarquement des Alliés et l'offensive libératrice des résistants pour retrouver la liberté...

Cet article reprend en partie une étude menée par Gilles BOURRIEN, professeur d'histoire au Lycée La Fontaine-des-eaux. Gilles Bourrien entraîne ses élèves dans des enquêtes passionnantes. La prochaine sera consacrée aux prisonniers allemands dans les Côtes-du-Nord entre 1945 et 1948.

Pour en savoir plus, le site de Gilles Bourrien : <http://bretagne-et-oublis.monsite-orange.fr>

Gilles Bourrien est preneur de toute information sur ce sujet : 02 96 87 35 94 ; gillesbourrien@orange.fr

■ DE LA BIENVEILLANCE ENTRE ENFANTS ET PARENTS...



Après avoir voyagé et travaillé pendant plusieurs années à l'étranger en tant que formatrice de formateurs pour le Ministère des affaires étrangères, Lydie GUEGAN est bien décidée à rester à Evran et à y apporter sa touche. Praticienne en acupuncture, elle a démarré son exercice en partant au

Viet Nam pour se perfectionner dans la pratique en lien avec les méthodes traditionnelles (Massage et acupuncture). Elle a ensuite ouvert son cabinet à Dinan qui fut le point de départ de son envie d'aller aider les autres via des bilans énergétiques dans un premier temps. Cela se traduit aujourd'hui par des séances d'hypnose, activité qui permet de réguler les émotions en douceur.

Femme aux multi facettes, elle a été présidente de l'association « les papillonades » pendant 3 ans, a également installée des yourtes aux Sables d'Or, a participé aux TAP du RPI sur le thème de la relaxation pour les enfants et a intégré un projet de recherche européen sur la parentalité et la régulation des émotions.

Installée à Evran elle participe activement à proposer des solutions, des outils aux enfants et aux parents dans un esprit bienveillant. Elle propose des ateliers gratuits de parentalité consciente. « *Nous essayons de rassembler les techniques qui nous semblent les meilleures afin d'apporter aux échanges entre parents face à leurs enfants ou adolescents. Ces ateliers sont des lieux d'accompagnement, pour les parents souhaitant réfléchir et améliorer leur pratique de parent* » nous précise Lydie GUEGAN. Ces ateliers font parties d'un projet de recherche subventionné par l'Union Européenne et menés par l'association « Lydille Lang ». Le premier atelier a eu lieu en avril 2017. D'autres séances seront prochainement organisées.

N'hésitez pas à la contacter (lydieguegan@yahoo.fr ou 06 15 91 01 83).

PARTICIPEZ VOUS AUSSI !

Vous connaissez un lieu insolite ou remarquable à Evran ? Des personnes passionnées ?

Contactez le secrétariat ou les élus, directement ou via notre site internet.

Informations 2016

■ NAISSANCES

- Le 12 janvier à RENNES (35) - **Bérénice DENAYS** - 10, Résidence des Chênes
- Le 20 janvier à DINAN (22) - **Louka REDON** - 70, La Fontaine
- Le 20 janvier à DINAN (22) - **Hazel VAN HYFTE** - 60, La Fontaine
- Le 13 février à DINAN (22) - **Mahaut VAUTIER** - 12, Les Champs - Bétineuc
- Le 1^{er} mars à DINAN (22) - **Katell CHÂTELET** - 9, Bétineuc
- Le 5 mars à DINAN (22) - **Gwenaëlle ORIEUX** - 30, Grasbuisson
- Le 23 mars à DINAN (22) - **Mila ALLIOUX** - 8, Le Clos Neuf
- Le 26 avril à SAINT-MALO (35) - **Jeanne LECRIOUX** - 2, Le Pré Colou
- Le 27 avril à RENNES (35) - **Rose GENGEMBRE** - 9, La Basse Rivière
- Le 31 mai à RENNES (35) - **Camille FALQUERHO** - 18, rue de Haute Rive

- Le 31 mai à RENNES (35) - **Chloé FALQUERHO** - 18, rue de Haute Rive
- Le 27 juillet à DINAN (22) - **Nathanaël BOYER** - 21, La Touche
- Le 8 août à DINAN (22) - **Cassandra LECORQUILLÉ-GICQUEL** - 20, Résidence des Chênes
- Le 23 août à DINAN - (22) - **Mélina HUE** - Les Champs
- Le 7 octobre à SAINT-GRÉGOIRE (35) - **Aline MAUFRAIS** - 12, rue des Blés d'Or
- Le 31 octobre à DINAN (22) - **Lashwana MOIRABOU** - 12, rue de Haute Rive

■ MARIAGES

- Le 19 février - **Céline DÉSIDE**, ÉVRAN - **Clément ORIEUX**, ÉVRAN
- Le 14 mai - **Anne-Marie KERVERDO**, ÉVRAN - **Jonathan ROLLAND**, LE QUIOU
- Le 28 mai - **Elisabeth DOUCET**, ÉVRAN - **Roland MAUGRAIN**, ÉVRAN

- Le 28 mai - **Servane FIXOT**, ÉVRAN - **Valérie THEBAULT**, ÉVRAN
- Le 2 juillet - **Tanguy BUREL**, ÉVRAN - **Catherine NENNOT**, ÉVRAN
- Le 16 juillet - **Julie RAIMON**, ÉVRAN - **Fabrice FOUCHARD**, ÉVRAN
- Le 10 septembre - **Tiphaine YVER**, ÉVRAN - **Gildas LE BOUHELLEC**, ÉVRAN
- Le 1^{er} octobre - **Romain BERTRAND**, ÉVRAN - **Nathalie ROUAULT**, ÉVRAN
- Le 22 octobre - **Henri TELLIER**, BORDEAUX(33) - **Hélène ESNAULT**, ÉVRAN
- Le 22 octobre - **Jessica MOUSSAOUI**, ÉVRAN - **Alexandre CHÂTELET**, ÉVRAN
- Le 22 octobre - **Damien DANTEC**, ÉVRAN - **Danielle JAMET**, PORCHEVILLE (78)

■ DÉCÈS

- Le 5 janvier à COMBOURG (35) - **Annick ROUSSIN épouse BOVIER** - 13, Résidence des Chênes
- Le 19 janvier à DINAN - **Michel CHENU** - Le Bas Courtil
- Le 12 février à ÉVRAN - **Laurence BOUF** - Foyer de Vie Beaumanoir
- Le 24 février à ÉVRAN - **Maria RENAULT veuve BOIXIERE** - Ehpad Le Clos Heuzé
- Le 15 mars à DINAN - **Elisabeth GUÉRIN épouse CHEVALIER** - 16, rue des Cordiers
- Le 22 avril à ÉVRAN - **Madeleine GUILLERMIC veuve JACQUES** - Ehpad Le Clos Heuzé
- Le 22 mai à RENNES (35) - **Rémy LECORVAISIER** - 9, rue de la Libération
- Le 1^{er} juillet à ÉVRAN - **Yvonne MARCHAND veuve JULIEN** - Ehpad Le Clos Heuzé
- Le 16 juillet à DINAN - **Pierre LENOUEVEL** - Ehpad Le Clos Heuzé
- Le 25 août à DINAN - **Florent ARIBARD** - 6, rue Les Chamblais
- Le 10 septembre à DINAN - **Simone THÉBAULT veuve PINAULT** - 4, Impasse du Clos Heuzé
- Le 19 septembre à DINAN - **Hubert GAUVAIN** - Ehpad Le Clos Heuzé
- Le 23 septembre à ÉVRAN - **Marie LEMARCHAND veuve BRANDILY** - Ehpad Le Clos Heuzé
- Le 29 septembre à COMBOURG (35) - **Simone ROSSET veuve PAQUIER** - 10, Résidence des Chênes
- Le 2 octobre à DINAN - **Monique GLEMÉE épouse HOUËL** - 19, rue du Pont Perrin
- Le 17 octobre à ÉVRAN - **Denise ESNAULT veuve MASSART** - Ehpad Le Clos Heuzé

- Le 23 octobre à DINAN - **Henri ROGER** - Ehpad Le Clos Heuzé
- Le 26 octobre à DINAN - **Marie-Reine GERNIGON veuve BODIN** - 9, rue des Cordiers
- Le 3 novembre à DINAN - **Renée GLÉMÉE** - Ehpad Le Clos Heuzé
- Le 6 novembre à DINAN - **Hélène VANNIER épouse COULOMBEL** - Ehpad Le Clos Heuzé
- Le 9 novembre à ÉVRAN - **Marie JOSSE veuve ÉON** - Ehpad Le Clos Heuzé
- Le 12 novembre à ÉVRAN - **Anne GRUÉNAIS veuve MAGDELAINE** - Ehpad Le Clos Heuzé
- Le 15 novembre à DINAN - **Roland LOUIS** - 18, rue de la Rance
- Le 29 novembre à DINAN - **Francine CHARTIER veuve TOSTIVINT** - Ehpad Le Clos Heuzé
- Le 9 décembre à ÉVRAN - **Fernand COULOMBEL** - Ehpad Le Clos Heuzé
- Le 9 décembre à ÉVRAN - **Georges COMMEUREUC** - 8, rue de Nazareth
- Le 23 décembre à DINAN - **Hélène PELLOIS veuve RONDEL** - 19, La Touche

■ PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

- DINAN COMMUNAUTÉ - Zone d'activité - Réhabilitation Déchèterie
- Mr FOUÉRÉ Xavier - Le Vaurimont - Extension habitation
- Mr FRERE Pierre-Alain - rue des Cordiers - Rénovation bâtiment pour habitation
- EARL FERME DES AULNAYS (Jérôme LEGOFF) - La Touche - construction stabulationnet couverture fumièrre
- Mr NAVARRO Serge - 16, rue des Blés d'Or - Maison individuelle
- Mr PANSART Régis - Impasse des Lauriers - Extension habitation
- Mr PELLETIER Ludovic - La Landorice - Garage + préau
- Mr SAGNIEZ Nicolas - 13, La Folie - Réhabilitation et extension d'une bâtisse pour habitation
- Mme SAUDRAIS Florene - 20, rue des Blés d'Or - Maison individuelle
- Mr TANNEAU Médéric - Le Clos Besso - Abri pour oiseaux tropicaux

Administration / Ressources humaines

■ GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

En 2017, il va falloir également prendre des décisions de recrutements nouveaux ou de renouvellements de contrats qui s'inscrivent, plus encore que les années passées, dans un contexte tendu au vu des baisses très importantes de dotations de l'Etat (voir article sur les Finances).

Cette année, l'équipe municipale entend stabiliser durablement les ressources humaines dans plusieurs services tout en poursuivant néanmoins le recours aux emplois aidés (4 emplois actuels sur 25) pour des raisons à la fois budgétaire et de contribution à l'insertion sociale.

La première cible est le Service technique qui a été touché par le départ en retraite de Christian FOUVILLE en mai 2016 puis, très récemment, par la mutation de Philippe MADRE. La décision a ainsi été prise de stabiliser l'effectif à quatre agents (3 agents à temps plein et 1 agent à 4/5e de temps) avec une titularisation du 4e agent programmée pour 2018. A cet effectif, continueront à s'ajouter, en fonction du niveau de travaux engagé (entretien et investissement), un emploi aidé ainsi que les services de l'association d'insertion Steredenn (en fonction des résultats que donnera la collaboration avec cette dernière en 2017).

De même, pour la gestion de la bibliothèque, il est prévu de titulariser le poste d'animateur dès lors que le choix a été fait de maintenir à Evran ce service important de qualité.

La situation est différente pour le service administratif, qui va être sous peu profondément réorganisé (voir ci-dessous) et pour le service scolaire et périscolaire. Concernant ce dernier, un point sera effectué en juin pour faire, avec les agents, le bilan de l'introduction du 2e service au restaurant scolaire. Quant aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP), la municipalité va continuer à faire face à une situation tendue dans la mesure où les communes membres du syndicat d'écoles ont souhaité limiter l'enveloppe de ressources consacrée aux TAP pour 2017. Dans ces conditions, il est difficile de fidéliser les intervenants extérieurs compte tenu des niveaux de rémunération proposés. Des changements pourraient par ailleurs intervenir si le nouveau gouvernement confirme la volonté de donner aux communes l'autonomie de décision dans ce domaine.

Sur un autre plan, le personnel continuera à bénéficier en 2017 d'actions de formation. Il est prévu, entre autres, deux formations portant respectivement sur l'hygiène et sur la prise en charge des enfants (TAP, garderie, cantine, scolaire), cette dernière formation constituant le projet prioritaire du secteur scolaire et périscolaire pour l'année 2016-2017.

■ RÉORGANISATION DES FONCTIONS ADMINISTRATIVES

Les titulaires des trois principaux postes du Service administratif (Monique LE CALVEZ, Secrétaire Générale de la mairie ; Marguerite BRAVO, responsable du service administratif ; Marie-Loïc MAUFRAIS, adjointe administrative) partiront en retraite d'ici 2020, et, pour deux d'entre elles, dès le 1er semestre 2018.

C'est pour cette raison que l'équipe municipale a proposé dès octobre 2016 d'engager un projet de réorganisation de l'ensemble des fonctions administratives de la mairie.

Après un premier diagnostic fait en interne, une convention a été signée en novembre dernier avec le Centre de gestion des Côtes d'Armor (CDG 22) pour accompagner les élus dans ce projet. Celui-ci a un triple objectif : (1) préparer la relève pour les trois

agents du Service Administratif ; (2) améliorer le fonctionnement du service et la qualité des prestations aux usagers ; (3) réduire les coûts.

Des entretiens sont programmés courant mai entre le CDG22 et les élus d'une part, et les six agents concernés d'autre part.

Une réunion de restitution sera ensuite organisée d'ici la fin juin pour présenter les résultats de l'analyse et les pistes proposées.

Un plan d'action sera enfin mis sur pied courant juillet. Celui-ci pourra conduire à revoir en profondeur les postes et les profils. Des mutualisations pourront éventuellement être préconisées.

La procédure de recrutement devrait être engagée dans la foulée. Le prochain Secrétaire Général devrait prendre fonction en janvier ou février 2018.

Communication

■ RESTONS EN CONTACT !

Le site internet (www.evrans.bzh) et la page Facebook sont accessibles à tout moment.

Ces deux outils vous permettent d'être informés sur l'actualité de la commune et sur les dates à noter dans votre agenda, de retrouver les comptes rendus de conseils municipaux, des informations sur les commissions municipales, etc.

Nous alimentons également les albums photos selon les activités (le fleurissement, le projet culturel par exemple).

Les chiffres clés :

- près de 800 fans sur la page Facebook
- plus de 1 000 utilisateurs mensuels sur le site Internet

Merci à toutes et à tous !

Nous continuons également d'échanger régulièrement avec les 3 correspondants de presse (Le Petit Bleu, Le Télégramme et Ouest-France). Le relais se fait ensuite via la presse écrite et leurs sites internet respectifs.

Nous comptons également sur vous pour nous informer des événements qui se passent à Evran ou qui sont prévus. Vous êtes acteurs de notre communication !

Contactez la Mairie par email ou téléphone !

Développement durable

■ INVENTAIRE BOCAGE

L'opération se poursuit afin de réaliser un inventaire complet de tout le bocage. Un groupe « bocage » réalise actuellement cet inventaire. Il est composé d'élus, de citoyens et d'agriculteurs, disponibles : merci à eux ! Cette opération est destinée à enrichir le futur PLUI (Plan local d'Urbanisme Intercommunal) qui verra le jour en 2020.

Le but premier est de caractériser chaque élément du bocage pour évaluer son intérêt dans le dispositif anti érosif. Dinan agglomération accompagne cette opération, un technicien forestier suit le groupe.

■ BREIZH BOCAGE 2

Cet hiver près de 3 km de haies bocagères ont été plantées sur Evran. Cette haie de 250 m sur talus est un vrai dispositif anti érosif, source future de biodiversité. Elle va ralentir le cycle de l'eau



en forçant les infiltrations dans la nappe et donc en limitant les transferts de polluants dans les cours d'eau! Une belle réalisation qui embellit le territoire et qui procure à terme à l'exploitant une ressource énergétique en plaquette de bois.

À cela s'ajoutent des incidences positives pour les collectivités en réduisant les travaux de curage de fossé et pour le paysan c'est l'assurance de limiter les pertes d'éléments fertilisants.

■ ADHÉSION À BRUDED

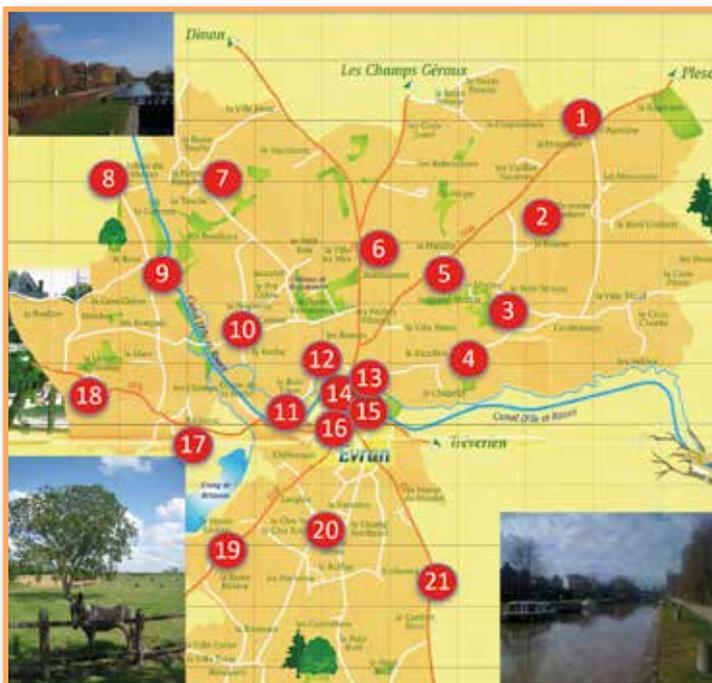
Le conseil municipal a approuvé l'adhésion à l'association BRUDED (Bretagne Rurale et Urbaine pour un Développement Durable).

Il s'agit d'un réseau de 130 communes ou collectivités qui s'engagent dans une démarche d'échanges et de partage d'expériences sur des thématiques de développement durable ou d'urbanisme, notamment la revitalisation des centres bourg, les cantines municipales, la production d'énergie.

A noter : courant juin, vous pourrez apporter vos déchets verts à la déchetterie sans que ces passages ne soient décomptés sur votre badge.

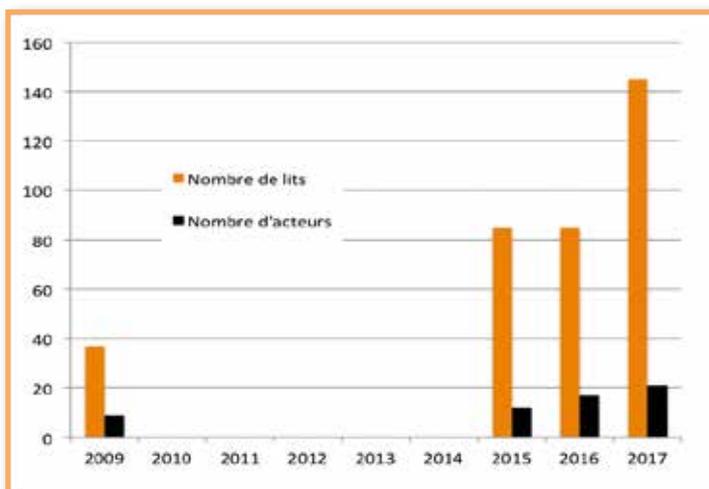
Tourisme

■ ÉVRAN : CHAMBRES ET GÎTES EN 2017



- 1 - M. & Mme Quenouiller - L'Aumône - 1 gîte - 6 personnes. 02.96.27.47.39 / 06.62.20.19.25 / mhquenouiller@orange.fr
- 2 - M. & Mme Pierre Delarocheaulion - 14 La Falaise - 2 gîtes - 9 personnes. 02.96.27.41.29 / 06.87.18.11.04
- 3 - M. Jean-Yves Delarocheaulion - Le Petit Mottay - 1 gîte - 7/8 personnes. 06.84.76.35.34 - delarocheaulion.jy@wanadoo.fr
- 4 - Mme Virginie Percalli Taier - La Ricollais - 1 gîte - 8 personnes. 06.49.80.74.61 - dtaieb1@club-internet.fr
- 5 - Mme Sandrine Macé - Le Grand Mottay - 1 gîte - 5 personnes. 06.37.20.41.90 - sandrine.mace7@orange.fr
- 6 - Sakura - 12 Beaumanoir - 2 chambres (formule gîte possible) 10 personnes. 02.96.82.24.03 / 06.35.90.09.19 / sakura22630@hotmail.fr
- 7 - Mme Annie Legoff - La Touche - 1 gîte 3/4 personnes. 06.89.17.62.48 - legoff.aulnays@outlook.fr
- 8 - M. & Mme Harris - Moulin du Mottay - 1 chambre 2 personnes. Tél. 09.61.05.32.62- tracy.jaq@orange.fr
- 9 - M. & Mme Jean Gernigon - 10 Saint René - 1 gîte - 4/5 personnes - 02.96.27.43.30

- 10 - M. Vavasseur & Mme Prost - La Roche - 2 chambres - 5 personnes. 02.96.86.53.52 / 06.32.71.91.96 / laroche.evran@gmail.com - www.chambredhoteslaroche.com
- 11 - M. & Mme Mary - 3 Le Bois Tison - 3 chambres - 7 personnes. 02.96.27.57.37 / 06.70.35.28.09 / leboistison@orange.fr
- 12 - M. & Mme Adam - 7 Le Bois Tison - 2 chambres - 6 personnes. 02.96.27.42.09
- 13 - Péniche « Au P'tit Bonheur » - Port du Canal - 2 chambres 4 personnes. 02.96.86.44.50 / 06.63.85.17.56 / lecordonblanc@gmail.com
- 14 - Le Vieux Chien Noir - 1 Place Jean Perrin - 2 chambres - 4 personnes. 02.96.27.44.58 / levieuxchiennoir@orange.fr
- 15 - Hôtel Restaurant Le Patio - 28 Place Jean Perrin - 5 chambres 15 personnes - 02.96.80.36.75 - lepatioevran@gmail.com
- 16 - M. & Mme Drollée - 12 rue de La Fontaine - 1 gîte - 2 personnes. 02.96.27.57.27.
- 17 - M. Bourhoven & Mme Riquier - 22 Bétineuc - 1 gîte - 5/7 personnes. 02.96.27.48.57 / manon.riquier@gmail.com
- 18 - M. Alain Faisant - La Lande du Tournay - 2 gîtes - 3+4 personnes. 02.96.27.43.44
- 19 - Mme Gallard - 11 La Basse Rivière - 1 gîte - 6 personnes. 02.96.27.43.16 / 06.26.10.99.08 / gallardrachel@hotmail.com
- 20 - M. & Mme Girard - La Fontaine - 3 gîtes - 14 personnes. 06.50.89.40.25 / 06.33.02.54.76 / lesgitesdelafontaine@hotmail.fr
- 21 - Mme Dijon - 2 Le Cordon Blanc - 5 chambres - 11 personnes. 02.96.86.44.50 / 06.63.85.17.56 / lecordonblanc@gmail.com



■ CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (CCAS)



Repas du CCAS Evran.

Le repas a eu lieu le samedi 9 avril 2017. Un beau moment d'échange pour les 140 personnes présentes, autour du repas préparé par René Trémel et Anne-Sophie Gautier (cuisiniers à l'EHPAD). Le repas a été servi par quelques conseillers municipaux ou membres de la commission du CCAS, aidés de 3 jeunes de 16-17 ans (Pauline, Perrine & Noan) dans le cadre du nouveau dispositif «Argent de Poche».

Jean-Pierre Delaune et Yvon Masson s'étaient vu confiés l'animation musicale. Elle fut très appréciée et complétée par les chansons de quelques convives. Ce fut aussi l'occasion d'une belle implication des élus et des agents.

■ LE LOTISSEMENT DES MERISIERS



L'opération a consisté en la restructuration de 20 logements T1bis, auparavant utilisés en tant que logements de l'EHPAD d'Evran.

Ces 20 logements n'étaient plus utilisés depuis la réalisation de la rénovation et l'extension de l'EHPAD.

L'opération a consisté à démolir 5 de ces logements et à restructurer les 15 restants pour créer au final 9 logements T2 et 6 logements T3. Ces logements de plain-pied sont prioritairement destinés aux personnes âgées afin qu'elles puissent disposer des

services de l'EHPAD situé à proximité. Sur l'espace libéré par la démolition des 5 logements, il a été construit 4 logements duplex (2 T3 et 2 T4), plutôt dédiés à des familles avec enfants.

Les logements restructurés disposent d'un niveau d'isolation élevé (BBC – Bâtiment Basse Consommation - rénovation). Ils disposent d'un chauffe-eau solaire et d'un chauffage électrique très performant.



Les travaux de rénovation ont consisté en la mise à nu du gros oeuvre (dépollution désamiantage), réfection complète des couvertures, doublage, menuiseries extérieures et volets roulants, cloisons, électricité, sanitaires, chauffage, VMC, peinture et sols souples.

Les 4 logements neufs sont quant à eux supérieurs à la norme RT 2012 (-10%). Ils disposent eux aussi d'une production d'eau chaude sanitaire électro-solaire et leur chauffage principal est réalisé par un poêle à granulés de bois (pellets).



Tous les logements disposent d'un jardinet, d'un cellier et d'une place de stationnement sous un car-port (garage pour les 2 T4)

L'opération a été mise à l'habitation en janvier et février 2017. Son coût total s'est élevé à 1 785 945 € avec le financement suivant :

- Subventions Etat : 29 221 €
- Subvention Dinan Communauté : 69 800 €
- Prêts Caisse des Dépôts : 1 286 924 €
- Fonds Propres La Rance : 400 000 €

Les principaux intervenants ont été :

- Maître d'Ouvrage : La Rance
- Architecte : Cabinet Forest Debarre
- Entreprise Générale : Eiffage Construction



■ LE PROJET ÉDUCATIF

La commission Enfance Jeunesse et Affaires Scolaires a rédigé le projet éducatif qui vaut pour tous les enfants et adolescents qui fréquentent les services municipaux périscolaires (la cantine, la garderie, les Temps d'Activités Périscolaires) ou extra-scolaire (la Maison des jeunes).

Il donne l'état d'esprit général dans lequel les équipes d'animation sont amenées à intervenir. En effet, la démarche consiste à s'inspirer de cet ensemble d'intentions pour ensuite en décliner un projet pédagogique spécifique à chaque type d'accueil et ainsi en assurer la mise en œuvre concrète.

Accompagner les enfants vers l'autonomie et les préparer au monde adulte :

- En les aidant à développer leur esprit critique, leur apprendre à faire des choix ;
- En les encourageant à développer leurs compétences ;
- En contribuant à leur réussite personnelle.

Favoriser le sens démocratique :

- En proposant des projets contenant l'éducation à la citoyenneté ;
- En travaillant sur la notion de vivre ensemble (tolérance, solidarité).

Participer à l'épanouissement et à l'éveil pour tous :

- Par une ouverture à la diversité culturelle ;
- En expérimentant des activités variées ;
- En favorisant la possibilité d'exprimer ses envies.

■ LE TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

En juin, le conseil d'école et le comité syndical intercommunal ont emis le souhait de revenir à la semaine des 4 jours et de ne pas poursuivre les TAP. La décision finale de la Direction Académique sera donnée fin juin.



« Le mini-club maternelle, composé des grands et moyennes section de maternelle de l'école Jules Verne, pendant un cours de cuisine ».

■ RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis la rentrée, la commission extra-municipale cantine, s'est réunie à trois reprises.

La première a été l'occasion de présenter les motivations et le contenu de la nouvelle prestation au restaurant scolaire.

Cette commission est ouverte à tous les parents qui souhaitent participer activement au déroulé de ce moment important de la rythmique scolaire et de l'éducation en général. Les membres de cette commission ont d'ailleurs estimé qu'il serait souhaitable de mieux communiquer autour du contenu, tout particulièrement auprès des collégiens.

Cette commission a également en charge le suivi de la prestation et des correctifs à apporter. Depuis l'automne la part des ingrédients bio représente 20% du total ; un effort supplémentaire concernant la viande locale a été demandé au prestataire.

■ MISE EN PLACE DU DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Le dispositif « argent de poche », qui existe au plan national, donne la possibilité aux jeunes âgés de 16 à 17 ans inclus d'effectuer des petits chantiers ou missions de proximité tels que l'aide aux espaces verts, des petits travaux de peinture, nettoyage, des missions administratives... sur le territoire communal en échange d'une indemnisation en argent liquide.

Les objectifs principaux sont :

- Accompagner les jeunes dans une première expérience de travail
- Valoriser l'action des jeunes vis-à-vis des adultes (agents et habitants)
- Créer du lien entre jeunes, élus et agents autour de la notion d'utilité collective
- Découvrir les structures municipales
- Découvrir des métiers
- Permettre à des jeunes d'être indemnisés pour un service rendu

Chaque mission dure une demi-journée soit un total de 3 heures qui inclut 30 mn de pause et est indemnisée forfaitairement à la somme de 15 €.

Après la validation du dispositif par le Conseil Municipal, une réunion d'information a eu lieu le samedi 18 mars à la salle d'honneur de la mairie. Cinq jeunes étaient présents et se sont vus expliquer le dispositif ainsi que le règlement établissant leurs droits et devoirs.

Pour l'année 2017, 21 missions ont été programmées pour un budget total de 315 euros :

- 8 avril : repas du CCAS pour l'aide à la mise en place, le service, le débarrasage
- 10 et 12 avril : plantations de printemps avec la commission de fleurissement ;
- juillet : entretien espaces verts, nettoyage massifs, etc ;
- juillet/août : travaux de peinture au stade de foot ;
- 6 août : A dimanche au Canal pour la mise en place le matin des chapiteaux, signalisation... et pour le démontage le soir



« Les aménagements des massifs avancent grâce à l'implication de la commission extra-municipale «fleurissement». Les bénévoles étaient secondés par des jeunes dans le cadre du projet «argent de poche» : Pauline, Emmanuelle, Mathys et Valentin. »

■ REMISE DU LIVRET CITOYEN ET DE LA CARTE D'ÉLECTEUR

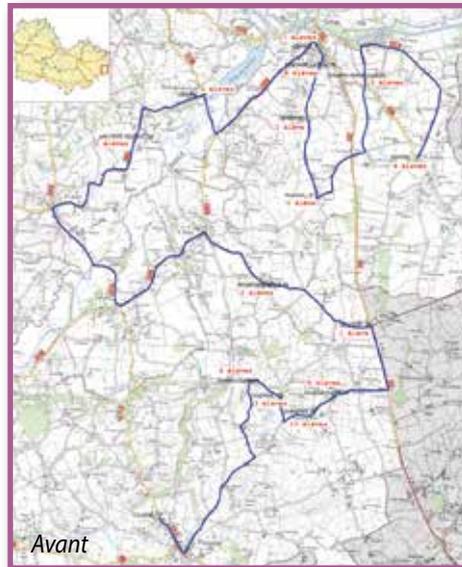


Le samedi 18 mars dernier, les jeunes Evrannais âgés de 18 ans ou atteignant cet âge avant le 22 avril 2017, ont été conviés à la salle d'honneur de la mairie afin que leur soient remis le livret citoyen et leur carte d'électeur. Ce livret rappelle les droits et devoirs du citoyen et les principes fondamentaux de la République.

Ce moment a été l'occasion d'échanger avec les 15 jeunes présents sur leur cursus scolaire en cours et envisagé, sur leurs attentes sur le territoire évrannais mais aussi de rappeler qu'en devenant citoyen le vote est un droit et un devoir.

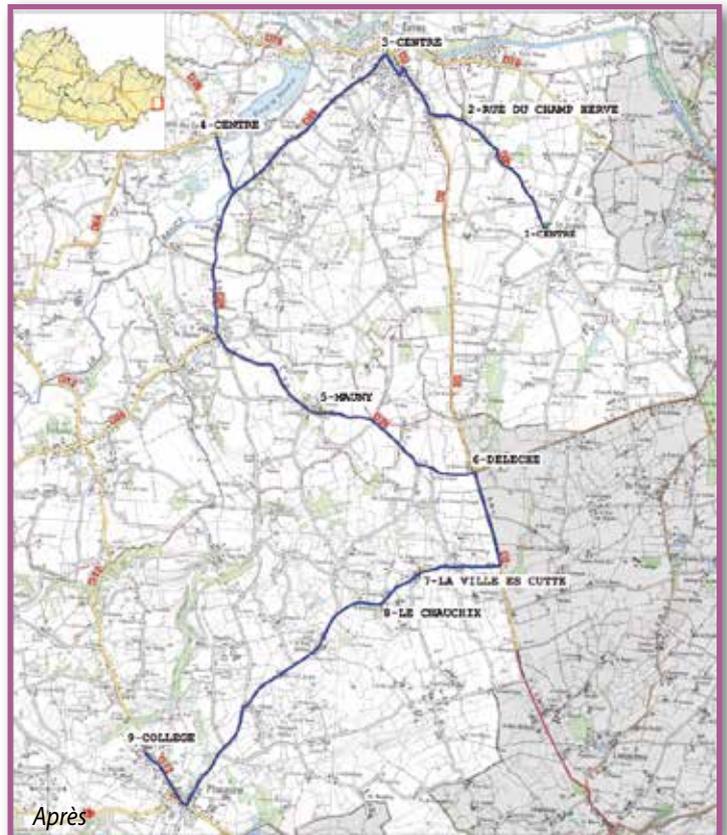
■ TRANSPORT EVRAN-PLOUASNE : UN TEMPS DE TRAJET ENFIN RACCOURCI

Depuis janvier 2017, les élèves qui fréquentent le collège de Plouasne ont gagné 30 minutes de trajet par jour !



En amont, de nombreuses réunions avaient été provoquées par les élus alertés par des parents : le temps de trajet exceptionnellement long de Saint-Judoce à Plouasne (1h05 aller) était en plus injuste car il pénalisait les enfants du nord d'Evrans véhiculés par leurs parents en début de ligne qui

subissaient ensuite un trajet très long vers Plouasne, avec des arrêts multiples.



Pour arriver à cette amélioration quotidienne, chaque commune a accepté de supprimer des arrêts contraignant certaines familles à se réorganiser.

A l'avenir, élus et parents, avec l'appui des services Transports du Conseil Départemental, devront réfléchir sur les moyens de pérenniser voire d'améliorer cet acquis tout en renforçant la sécurité des collégiens.



■ ÉCOLE SAINTE-ANNE

Projet « Cirque à l'école »

L'école a accueilli la famille Gervais Klising du 5 au 16 décembre près de la salle Jean de Beaumanoir.

Ces heures d'apprentissage ont permis aux enfants de découvrir un nouvel environnement, un mode de vie particulier ainsi que des ateliers expérimentaux pendant 5 séances. Les spectacles mis en place par les professionnels, avec la participation de l'APEL et des familles, ont surpris par leurs qualités et constitueront des souvenirs fabuleux pour les élèves.



Spectacle du 9 décembre 2016 par les élèves PS-MS, CP-CE2

Transition CM2 - 6^{èmes}

Les 28 élèves de CM2 rencontrent régulièrement les collégiens de 6^{èmes}. Le prix de lecture des Incorruptibles, un défi mathématique, des cours d'anglais ainsi que des séances de course longue permettent des échanges entre élèves mais aussi des premiers pas rassurants au collège pour les CM2.



*« Achat de matériel pour les récréations grâce à la tombola CMB
« 100% associations »*

■ ÉCOLE JULES VERNE

Les CP en visite à Rennes

Texte collectif des CP de l'école Jules Verne :

« On a visité le musée de Rennes ».

Dans le musée on a vu des statues, des tableaux, des sculptures, une momie de chat et de bébé crocodile.

On a vu des tableaux bleus, un tableau avec des tigres et des natures mortes.

On a vu la mairie, l'opéra, le parlement et la poste. la mairie et la poste sont plus grandes qu'à Evran.

Dans Rennes il y a plein de bus et on a vu des bus-accordéons! »



■ COLLÈGE

Un nom pour le collège

Jeudi 15 juin, une soirée a été organisée au collège pour officialiser le nom donné à l'établissement : le «**Collège Saint Anne-Saint Joachim**».

Le groupe scolaire école-collège se nomme quant à lui «**Ensemble scolaire Saint-Anne**».

Cette étape fut l'occasion de mettre en évidence les caractéristiques et les perspectives d'avenir de l'établissement.



■ MAISON DES JEUNES

Pendant les vacances de février, celui qui passait par là aura sans doute senti les effluves de pâte à crêpes et peut-être même, n'aura pas échappé à un rayon laser perdu. Heureusement, les jeunes travaillent aussi pour les petites bêtes puisqu'ils ont construit un hôtel à insectes, dans le cadre de la candidature d'Evran au label « villes et villages fleuris », conduite par la commission extra-municipale dédiée au fleurissement.

En avril, cette fois, nos ados ont symbolisé le passage de l'hiver au printemps en s'organisant une sortie à la patinoire, suivie d'une croisière sur la Rance et d'un tour en karting à Dinard...

Quant au séjour d'été, déjà complet, il se déroulera du 17 au 21 juillet, à la base de loisirs de la Rincerie (voir le site : la-rincerie.com). Les jeunes seront hébergés sous tente dans un camping 3 étoiles, en pension complète. Les activités suivantes sont au programme : planche-à-voile, stand-up-paddle, VTT, ainsi qu'une



activité surprise. Ce séjour est organisé conjointement avec la ville de Lanvallay.

Finances

■ BILAN DE L'EXECUTION 2016

Fonctionnement

Une augmentation des dépenses de fonctionnement contenue malgré la pression des charges imposées par l'Etat (réforme des rythmes scolaires, agenda accessibilité, normes de sécurité) :

Les dépenses réelles de fonctionnement ont atteint 1 298 900 € en 2016, soit une augmentation annuelle de +1,5% contre +5,0% en 2015 et +0,2% en 2014. Ainsi, **sur les trois premières années du mandat en cours, la progression des charges de fonctionnement aura été de +2,2% par an en moyenne contre +5,6% par an pour le mandat précédent.**

Les dépenses restent dominées par les *charges de personnel* (629 900 €) dont le poids s'est accru essentiellement sous l'effet de la réforme des rythmes scolaires. En 2016, l'augmentation –

modérée – s'explique pour partie par les augmentations de durées hebdomadaires de service d'agents en vue d'améliorer la qualité du périscolaire, notamment avec la mise en place du 2^e service à la cantine. Le recours aux emplois aidés a permis d'amortir l'impact financier des recrutements imposés : les 4 contractuels concernés en 2016 (sur un effectif de 26 agents) ont ainsi représenté une charge de 46 700 € en brut mais de seulement 12 500 € en net compte tenu des subventions.

Les *charges à caractère général* en 2016 (371 100 €) ont été orientées à la baisse depuis le début du mandat (un peu plus de 30 000 € de moins en 2016 par rapport à 2013) grâce, en particulier à des économies sur certains contrats de prestation de services. Les marges nouvelles dans ce domaine sont cependant désormais quasi nulles. Inversement, les autres *charges de gestion courante* ont eu tendance à augmenter (257 900 € en 2016) en raison surtout de l'augmentation des contributions payées en faveur

des écoles publique et privée. Quant aux *charges financières*, liées au remboursement des intérêts d'emprunts, elles continuent à baisser en 2016 en conséquence du désendettement mis en oeuvre depuis 2014.

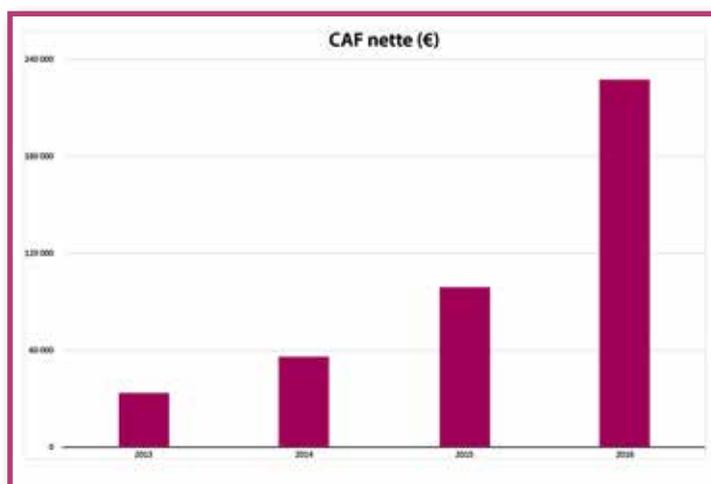
Une augmentation exceptionnelle des recettes de fonctionnement :

Les recettes réelles totales se sont élevées en 2016 à 1 672 900 €, soit +9,8% par rapport à 2015. Cette augmentation conséquente doit cependant être bien comprise. En effet, les recettes 2016 ont été dopées par le reversement d'excédent du budget du lotissement de la Corderie (138 700 €) suite à la clôture de celui-ci. Si l'on fait abstraction de l'excédent, l'augmentation des recettes en 2016 n'est plus que de 0,7% suite aux nouvelles coupes opérées dans les subventions de l'Etat aux communes. Malgré cela et hors versement de l'excédent mentionné, **la tendance pour l'ensemble de la période 2014-2016 a été caractérisée par une augmentation plus rapide des recettes de fonctionnement (+9,7%) que des dépenses (+6,8%).**

Une progression continue de la capacité d'autofinancement et des voyants revenus « au vert » :

L'évolution respective des dépenses et recettes de fonctionnement a conduit à une amélioration progressive de la capacité d'autofinancement de la commune sur la période 2014-2016. Partie d'un niveau de l'ordre de 34 000 € en 2013, la capacité d'autofinancement (CAF) nette – après remboursement des emprunts – a atteint environ 100 000 € en 2015 et près de **230 000 € en 2016**. Si la Trésorerie de Dinan nous a précisé qu'en 2016 tous les voyants étaient au vert, il faut noter que la progression de la CAF nette la dernière année est réduite dès lors qu'on ne tient pas compte du reversement « exceptionnel » lié à la clôture du budget du lotissement de la Corderie.

	2013	2014	2015	2016
<i>Produits courants</i>	1387701	1424448	1521285	1672927
<i>Charges courantes</i>	1154525	1146846	1217497	1243062
= Excédent brut courant	233177	277602	303788	429865
<i>+ Produits exceptionnels</i>	10416	6998	2985	157
<i>- Charges exceptionnelles</i>	862	5544	296	0
= Epargne de gestion	242731	279055	306477	430022
<i>- Intérêts de la dette</i>	61048	66381	61850	55863
= Epargne brute ou CAF brute	181683	212674	244627	374159
<i>- Capital de la dette</i>	147657	156275	145310	146472
= Epargne nette ou CAF nette	34026	56399	99317	227687



Investissement

Des ambitions d'investissement revues à la baisse.

Les dépenses d'investissement réelles se sont élevées en 2016 à 230 100 €, soit la moitié du niveau de dépenses enregistrées en 2014 et en 2015. Au sein de celles-ci, les opérations d'équipement n'ont représenté que 74 800 € en 2016 contre 305 800 € en 2015. Cette baisse s'explique pour deux raisons principales : d'abord, la municipalité a mis logiquement un frein sur son programme d'investissement dans l'attente des résultats de la consultation locale sur le projet de commune nouvelle ; ensuite, le très faible niveau de subvention accordé par l'Etat en faveur des projets soumis pour 2016 a contraint à réduire les ambitions. Les principales dépenses d'équipement 2016 ont porté sur l'église (27 535 € pour la mise aux normes du chauffage et la mise en sûreté), l'amélioration de l'équipement du restaurant scolaire (10 819 €), les trappes de désenfumage de la cantine et de l'école (8 854 €), l'équipement du service technique (6 739 €) et du service administratif (7 154 €), le programme de signalisation (3 580 €), les travaux du carrefour de la route de la Boulaie (5 383 €) et des appuis en équipement pour le pôle Jeunesse (1 576 €).

■ **BUDGET 2017**

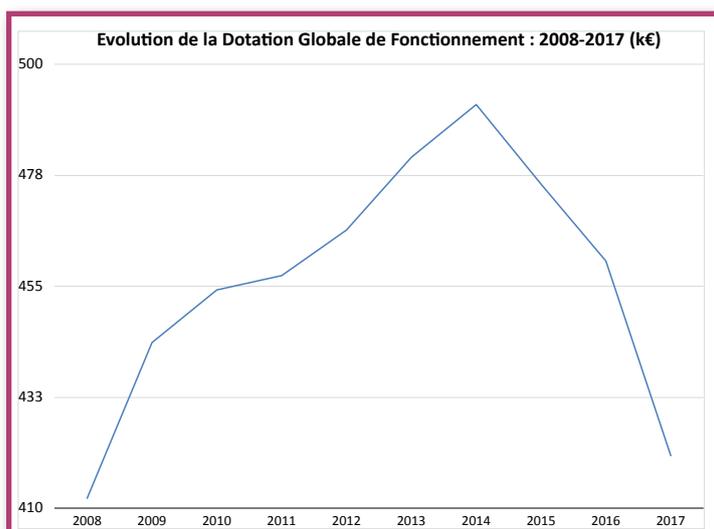
Fonctionnement

Un budget mis à mal par de nouvelles et fortes réductions de dotations de l'Etat :

Le budget principal 2017, voté en Conseil municipal le 13 avril dernier, se traduit d'abord par des changements significatifs de volume et de structure. Ces derniers, liés surtout à de nouvelles règles de comptabilisation des recettes et des dépenses du syndicat des écoles n'ont en soi qu'un impact mineur sur l'équilibre Dépenses/Recettes.

En revanche, plusieurs paramètres vont impacter le fonctionnement en 2017 :

- **En recettes**, les prévisions d'impôts et taxes sont pour la première fois depuis au moins 10 ans en recul. Quant à la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat, elle connaît une nouvelle chute, sans précédent : la commune perd près de 40 000 € par rapport à 2016 (voir graphique) ce qui **ramène la DGF à son niveau de 2008 !**



■ *En dépenses*, les charges financières mais également les charges de personnel projetées reculent conduisant à une économie globale de 21 000 €. Pour les charges à caractère général et les autres charges courantes, des hausses sont notées sur plusieurs postes dont certains représentent des choix de l'équipe municipale (entretien des bâtiments et de la voirie, investissements en régie, prestations des services de cantine, assistance à la réalisation des projets de restructuration du service administratif (cf. rubrique Ressources humaines) et de réorganisation/sécurisation des archives.

Dans ces conditions, la capacité nette d'autofinancement qui pourra être dégagée en 2017 devrait être réduite, contrastant avec les améliorations enregistrées depuis trois ans.

Investissement

Malgré les contraintes financières, le budget 2017 atteste de la volonté de poursuivre les investissements prioritaires sur ressources propres avec **360 000 € de dépenses d'équipement inscrites**. 60% de ce montant iront au réaménagement du carrefour de la rue de la Libération et à la voirie définitive du lotissement de la Corderie.

Le programme d'investissement met également l'accent sur l'amélioration de l'équipement du restaurant scolaire et du service technique ainsi que le développement progressif des voies douces.

Les autres travaux incluent le changement des portes de la salle des fêtes, le changement de trappe de désenfumage pour l'école Jules Verne, la poursuite de travaux de sécurité de l'église, l'acquisition de deux postes informatiques pour le Service administratif, l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le Service technique.

L'aménagement de l'appartement au-dessus de la cantine ainsi qu'une partie de l'équipement scolaire font partie d'une tranche « conditionnelle » qui ne sera engagée qu'en fonction d'un nouveau diagnostic qui sera réalisé en milieu d'année.

■ SITUATION DE L'ENDETTEMENT

Le désendettement engagé depuis le début du présent mandat a permis de ramener la dette totale de la commune (en capital) de 1,86 millions d'euros en début de mandat à 1,41 millions d'euros fin 2016, soit une **baisse d'environ 450 000 €**.

L'endettement a été ainsi réduit à **moins de 800 € par habitant** soit encore 250 € au-dessus de la moyenne de la strate pour la région - **contre 1 100 € début 2014**. Il sera à 720 € par habitant fin 2017.

Les annuités totales de remboursement (capital et intérêts), même si elles baissent depuis 2015, continuent néanmoins à peser lourdement : la commune devra ainsi déboursier en 2017 plus de 185 000 € pour rembourser les emprunts souscrits avant 2014.

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
<i>Dette (capital ; €)</i>	1 858 700	1 705 165	1 559 637	1 414 443
<i>Dette / habitant</i>	1 088	983	878	794

■ PERSPECTIVES POUR 2018-2019

Si les tendances récessives des recettes (impôts/taxes et subventions de l'Etat) se poursuivent en 2018, il conviendra de prendre de nouvelles mesures de compression des dépenses et, éventuellement de recourir à la fiscalité locale, afin de maintenir la capacité d'autofinancement nécessaire pour soutenir les investissements prioritaires.

Plusieurs de ces mesures ont été évoquées dans la note sur le budget 2017 ([disponible sur www.evrans-bretagne.fr](http://www.evrans-bretagne.fr)).

■ EXPOSITIONS



Mr Mathias Frédéric a pris possession de la salle d'honneur, pour une exposition intitulée « une petite danse ». Pendant tout le mois de février, vous avez ainsi pu admirer ses oeuvres prises sur le vif lors du dernier festival international de la harpe celtique de Dinan, ainsi que d'autres dessins plus intimistes.

■ LE PROJET « ÉVRAN À L'ORÉE DE LA MAGIE »



La collaboration avec l'artiste evrannaise, Virginie LEBRETON, continue également.

Après le concours de selfie, dont la gestion a été confiée à l'espace jeunes, l'arbre à souhait a pris place devant la mairie. Cette boîte à lettres onirique était destinée à recevoir vos souhaits pour l'année nouvelle, au moment où la nature se réveille de son

sommeil d'hiver. Le foyer de vie Beaumanoir a largement contribué à rendre possible cette action, en habillant magnifiquement l'arbre. De nombreux voeux sont venus égayer les branches.

Cet été, le projet continue. Les personnages de Virginie, ont voulu découvrir Evran dans son ensemble. Nous les avons donc emmenés sur tout notre territoire. Malheureusement, un mauvais sort a mélangé nos photos. Aussi, nous aurons besoin de vous pour nous aider à reconnaître tous les lieux visités.



Nous mettrons sur les photos sur la page Facebook de la mairie.

Qui sera le premier à résoudre les énigmes ? Qui sera le premier à identifier ces endroits remarquables ? Début de la chasse au trésor prévu pour la première semaine de juillet. A vos claviers...

■ LA FÊTE DE LA MUSIQUE : 4^E ÉDITION

Cette 4^e édition de la fête de la musique s'est tenue le vendredi 16 juin place Jean Perrin. Musique bretonne, pop-rock, fanfare, accordéon et rock n'roll étaient au rendez-vous... La soirée s'est poursuivie au Bar le Puits sans fond. Ce week-end musical s'est poursuivi le lendemain avec les clarinettes du Kiosque et le mercredi 21 juin au foyer de vie Beaumanoir.

■ AUTRES INITIATIVES

Le 25 février, la junior association de Bécherel a choisi la salle Jean de Beaumanoir pour un concert mêlant musiques du monde et scène alternative. Cette première initiative a permis de poser les bases d'une collaboration entre l'espace jeunes d'Evran et la junior association de Bécherel. Un rapprochement, avec des événements sur d'autres communes, est à l'étude. Bravo aux jeunes qui se sont mobilisés !

Quelques jours plus tard, le collectif Mardi Gras a souhaité relancer le défilé de carnaval « au jour dit ». Marionnettes et troubadours ont ainsi défilé et égayé la place du marché. Atelier de déguisements, défilé et dégustation de crêpes ont rythmé l'après-midi. Rendez-vous l'année prochaine pour développer cette joyeuse initiative.

■ LE RADEAU UTOPIQUE // ÉVRAN ÉTÉ 2017



L'EXPÉDITION 2017

RACONTER UN VOYAGE :

- UN SPECTACLE « L'Utopie d'après Thomas More »
- UN FILM « ÎLE-ERRANCE »
- UN LIVRE « Le Radeau Utopique, une expédition à la recherche de l'île d'Utopie »

Après avoir accosté sur les terres bretonnes début juin (à l'occasion du Festival Etonnants Voyageurs), l'expédition sera de retour dans toutes les communes partenaires qui ont contribué à écrire cette aventure.

■ SPORTS

Plusieurs installations sportives nécessitaient un nettoyage. Les 2 terrains de tennis, situés près de la salle des fêtes et du canal, ont subi un ravalement nécessaire. Le terrain de tennis du canal sera de nouveau opérationnel dès cet été et il sera libre d'accès.

Nous félicitons le Stade Evrannais pour sa belle saison, malgré la déception pour l'équipe B, et pour son somptueux parcours en coupe du Conseil qui s'est conclu par une élimination aux tirs aux buts en demi-finale. Le partenariat avec la mairie, devrait se poursuivre pour permettre à l'école de foot de continuer à grandir.

Depuis le début du mandat, nous voulions améliorer le choix des activités sportives pour les enfants et les adolescents. Le travail entrepris commence à payer. Plusieurs clubs de Judo se sont montrés intéressés par notre projet. La tendance actuelle serait à un partenariat avec le CEPS Judo de Dinan pour des cours à destination des primaires et des collégiens. Le jour retenu serait le samedi matin. Nous remercions les parents qui se sont déplacés lors de la réunion d'informations du 31 mai.

D'autres contacts avec d'autres disciplines sont pris pour ce mois de juin. Le forum des associations sera déterminant et des surprises ne sont pas à exclure. Le forum des associations aura lieu le mercredi septembre de 16h30 à 19h.

Après de longs mois et de nombreuses heures personnelles de tout le bureau, les membres de «courir pour un enfant», sont fiers de vous annoncer que le don record s'élève à 8 000€.

Ils y feront le récit des découvertes faites pendant leur voyage. Ce récit aura lieu sous deux formes (un film, un spectacle) dans le cadre de deux soirées sur les berges du canal.

DATES DES SPECTACLES

Le Radeau sera de retour à EVRAN et à ST JUDOCE LES mercredi 28 et jeudi 29 JUIN 2017

1^{ère} soirée à EVRAN le mercredi 28 juin 2017

La projection du film « ÎLE-ERRANCE » de Clément SCHNEIDER, réalisé pendant l'expédition 2016 qui raconte ce voyage réel et imaginaire sur le canal d'Ille-et-Rance à la recherche de l'île d'Utopie. Ce film sera projeté à la nuit tombante (vers 22H30) sur le radeau devenu cinéma.

- 19H -22H : pique-nique participatif et buvette
- 22H30 : cinéma : Île-Errance

2^e soirée à St JUDOCE le jeudi 29 juin 2017

Représentation du spectacle « L'Utopie d'après Thomas More » un récit de notre voyage à partir de notre expérience, des rencontres et des éléments collectés. La représentation se terminera par un moment festif au bord de l'eau. Un spectacle d'1h qui sera présenté en début de soirée.

- 17h-19h : atelier cuisine utopique
- 19h-20h30 buvette et restauration légère
- 20h30 : spectacle
- 21H30 -minuit : fête

Nous tenons à remercier les bénévoles (103), les coureurs (820), les marcheurs (60), les spectateurs (2 000), les entreprises qui nous font confiance (96), les 5 joellettes, les légumiers malouins, les médias (Ouest France, Le Télégramme et Le Petit Bleu), le foyer de Beaumanoir, la commune d'Évrans, les dons anonymes, les Twins Phoenix, encore merci pour la petite Cléa.



Nous restons lucides ce don est énorme et nous essaierons d'aider au mieux la prochaine famille, nous ne changerons rien (tarifs, légumes, spectacles gratuit...), notre course sera toujours une fête pour l'enfant.

Merci à tous de croire en notre course si particulière en émotion.»

L'équipe des Foulées Evrannaises

■ LES TRAVAUX PRÉVUS EN 2017

Un aménagement important est en cours de réalisation au **carrefour de la rue de la Libération et de la rue des Ecoles** afin d'aménager des nouveaux quais et abris de bus (pour la ligne Rennes-Dinan-Dinard), pour sécuriser la circulation et pour la création de portions de voies douces. Quelques améliorations seront aussi réalisées en régie dans la cour de l'espace culturel (table, parking, éclairage etc.).

La **cour de l'école Jules Verne** fera aussi l'objet d'aménagements discutés avec l'équipe pédagogique.

Le port du canal fera peau neuve l'été prochain via l'agrandissement du parking par la commune et la pose de bornes électriques / eau potable / eaux grises pour les bateaux par la région. Cet hiver, ce sera le remplacement des tables de pique-nique, des poubelles et des structures de jeux par le Conseil Régional de Bretagne, Dinan Agglomération et la commune.

La **voie douce reliant Bétineuc à la Salle Beaumanoir** a été remise à neuf car nous profitons des travaux financés par la SAUR et le SDE (changement de l'alimentation électrique de la station d'épuration). A l'initiative du Conseil Départemental, un passage piéton est créé entre cette voie douce et le chemin de halage. Suite aux travaux d'aménagement du lotissement Les Noisetiers, l'espace vert et la **voie douce reliant le chemin de halage à l'impasse des Lauriers** vont être remis en état.

Les **vestiaires du stade municipal** vont être rénovés et des abris de touche installés.

Le **chauffage de la salle Beaumanoir** a posé problème à plusieurs reprises cet hiver. Les réglages effectués semblent donner des résultats. A suivre.

Une réflexion est engagée sur la possibilité de mettre en vente le **presbytère** (dont la maintenance devient coûteuse) et de relocaliser les services paroissiaux dans un autre bâtiment. Une discussion doit avoir lieu avec les personnes de la paroisse.

Enfin, le **logement au-dessus du restaurant scolaire**, dont le gros oeuvre a été exécuté avant 2014, ne pourra pas être aménagé car plusieurs éléments de non conformité ont été relevés. Une expertise est en cours.

■ LOTISSEMENT LES NOISETIERS

5 lots sont en cours de vente. Il restera donc 5 lots à vendre. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

■ LOTISSEMENT LA CORDERIE.

Les dernières maisons étant presque terminées, l'entreprise COLAS a réalisé la voirie définitive en juin.

■ MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (PLU)

Etant donné les difficultés rencontrées par plusieurs pétitionnaires lors des demandes de permis de construire, le POS d'Evran est en cours de modification avec l'aide du service urbanisme de Dinan Agglomération. Quelques règles obsolètes vont être supprimées.

■ L'ÉQUIPE DU SERVICE TECHNIQUE

Nous tenons ici à remercier chaleureusement Philippe Madre pour les années effectuées au service de la commune et lui souhaitons bonne chance dans son nouveau travail au sein de

l'agence technique du Conseil Départemental 22 à la suite de sa demande de mutation. Son remplacement est en cours d'étude.

■ RECOURS À L'ASSOCIATION STEREDENN

En soutien au Service Technique, la commune a contractualisé pour quelques travaux en 2017 l'association d'insertion Steredenn et ses équipes en insertion professionnelle.

■ RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

1 - Arrêté préfectoral du 27 février 1990

Article 4 – Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Entretien des terrains :

1) L'article L.2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
2) L'article 23 du Règlement Sanitaire Départemental stipule que les habitations et leur dépendance: doivent être tenues, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur dans un état constant de propreté et l'article 23-3 que les jardins leur aménagement et les plantations doivent être soigneusement entretenus de façon à maintenir l'hygiène et la salubrité des habitations.

2-Plantation d'arbres ou de haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier, sans autorisation.

Prévue et réprimée : article R. 116-2/5^e du Code de la Voirie Routière, article R.25 du Code pénal.

Est assimilé à cette infraction le fait de ne pas tailler les arbres ou haies vives constituant une gêne.

Droits des voisins lorsque les distances ne sont pas respectées :

Article. 672 du Code civil : Si l'arbuste ou l'arbre a été planté à moins de 50 cm, le voisin peut exiger l'arrachage.

S'il a plus de 2 m de hauteur et qu'il se trouve à moins de 2 m mais à plus de 50 cm de la ligne séparative, le voisin peut exiger du propriétaire de l'arbre:

- qu'il soit rogné à la hauteur des 2 m.
- ou qu'il soit abattu.

Comment obliger le propriétaire de l'arbre à respecter cette loi?

Le voisin ne peut abattre l'arbre lui même, si le propriétaire de l'arbre, de l'arbuste ou de la haie refuse de se plier aux prescriptions du Code Civil, il doit le mettre en demeure d'abattre ou de rogner l'arbre, soit par lettre recommandée avec accusé de réception, ou par constatation de huissier. Si le propriétaire de l'arbre ne s'exécute pas, le voisin devra porter l'affaire devant le Tribunal d'instance, il faut noter que seul le propriétaire des fonds ou l'usufruitier, à l'exception du fermier, peut intenter cette action.

Prescription :

Si des arbres ou des haies plantés à une distance moindre que la distance légale ont existé pendant plus de trente années, le propriétaire a acquis par prescription le droit de les maintenir. Toutefois, si ils venaient à être abattus, on ne pourrait replanter qu'à la distance légale.

■ FLEURISSEMENT

ACTIONS 2^e semestre 2016

■ BAS DE MUR

Devant l'école Jules Verne, les résidents du Foyer Beaumanoir en partenariat avec la commission « fleurissement » ont semé des graines de fleurs annuelles et vivaces « spécial pour PIEDS DE MUR ». Cela permet d'égayer le bâtiment, participe à la biodiversité et fait gagner du temps au service technique (moins de désherbage manuel).

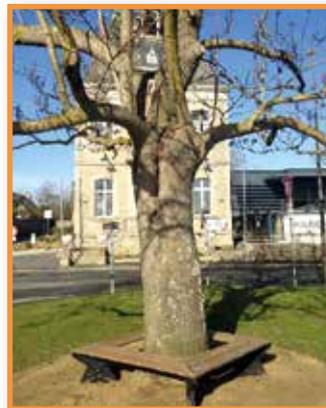
Des particuliers ont fait de même et nous les remercions pour leur participation.



Avant



Après



■ RUE DU PONT PERRIN

Des plants et des bulbes ont été rajoutés pour embellir ce parterre.

■ PLACE DE LA MAIRIE

Grâce à l'ingéniosité de notre Service Technique, un banc a été fabriqué autour du Paulownia. Celui-ci protège les racines de ce beau spécimen du piétinement et permet de faire

une petite pause pour déguster une galette-saucisse un jour de marché par exemple.

PROJETS 1^{er} SEMESTRE 2017

VERS LE LABEL 1 FLEUR VILLES ET VILLAGES FLEURIS

1. Cette année les couleurs choisies sont :

- Pastel pour mairie et église
- Multicolore pour l'axe principal

2. Les jeunes avec Sébastien Letourneux, animateur de l'espace Jeunes, se sont investis pour réaliser un hôtel à insectes et des nichoirs qui viendront embellir et participer à la biodiversité du Petit Square de la Maréchaussée (ancienne gendarmerie). Merci à tous les participants. Trois grands pots colorés et fleuris viendront prendre place pour mettre en valeur cet endroit et l'égayer.

3. **Place Jean Perrin** : Un parterre sera créé à la place de l'ancien abribus.

4. On met l'accent cette année sur la **PLACE DE LA MAIRIE** :

- Monument aux morts : les graminées seront remplacées par des fleurs annuelles.
- Les pieds d'arbres seront protégés par des structures et les jardinières en béton remplacées par des parterres. Des plantes aromatiques et comestibles seront installées et des étiquettes vous diront comment les utiliser.
- Pour faire pendant à l'aménagement de l'école, un bas de mur sera créé de l'autre côté de la Place de la Mairie.
- 3 jardinières seront suspendues sur le mur des toilettes publiques pour égayer ce coin.

5. **Entrée sud** : Des vivaces seront plantées autour des panneaux d'entrées de bourg.

6. **Entrée nord** : 2 arbres (chênes verts) vont prendre place pour faire la porte d'entrée du bourg.

7. **Venelle du pont St Jean** : Elle sera aménagée avec des plates-bandes de prairie fleurie.

8. **Aménagement rue de la Libération** : Des espaces verts agrémenteront cet espace pour le rendre moins minéral



LABEL 1 FLEUR

Le jury régional visitera la commune début juillet.

Aidez-nous à obtenir ce label en végétalisant vos bas de mur (des sachets de graines sont disponibles à la mairie), en fleurissant vos façades, en nettoyant vos trottoirs.

Toutes vos idées et vos actions sont les bienvenues et ne peuvent qu'embellir Evran et nous faire obtenir ce label.

Nous comptons sur vous et n'hésitez pas à nous contacter pour des graines, des plantes et dons de végétaux.

VIDE-JARDIN

Le vide-jardin aura lieu le samedi 23 SEPTEMBRE de 10 H à 13 H.

Contact : Rachel GALLARD : 02 96 27 43 16 (evranfleurs@gmail.com) ou Anne VALLI : 02 96 41 23 93 (baptiste.valli@orange.fr).



« Bas de mur devant le collège privé »

■ BIBLIOTHÈQUE

Le Café Coup de Coeur

Le dernier Café Coup de Coeur s'est tenu le samedi 25 mars 2017



Les livres coups de coeur sont :

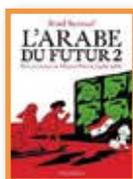
- Solja Krapu, Hors service
- Déborah Lévy, Les fiancés
- Négar Djavadi, Désorientale
- Rosa Montero (plusieurs titres)
- Patti Smith, M train
- Tanguy Viel, l'article 353 du code pénal
- Pierre-Henri Gomont, Péreira prétend (BD)
- Yasmina Khadra, Dieu n'habite pas La Havane
- Jean Teulé, Comme une respiration

A noter dans vos agendas : le prochain Café aura lieu le samedi 17 juin 2017 de 11h à 12h.

Le Prix des Lecteurs



Pour les romans, le prix des Lecteurs 2016 a été attribué à « La chaise Numéro 14 » de Fabienne Juhel. Venez le réserver et l'emprunter !



Le Prix des Lecteurs BD 2017 a été attribué à « L'Arabe du Futur » de Riad Sattouf

Les Nouveautés

- **Livres jeunesse** : des achats ont été effectués en février à la Librairie Le Grenier à Dinan.

Delphine David, responsable de la bibliothèque, était accompagnée de Lucie et Anais (13 ans) pour le choix des livres



- **Romans et BD adultes** : toutes les nouveautés sont disponibles au prêt depuis début avril, venez vous régaler ! photo « nouveautés BD »
- **Les nouveaux DVD et CD** sont arrivés en février par le Vidéobus de la Bibliothèque des Côtes d'Armor. Delphine vous fera découvrir les nouveaux CD qui seront en écoute à certains moments.

Retour sur le Spectacle de Noël de la Bibliothèque du 9 décembre 2016



Merci à tous d'avoir été au rendez-vous, public et bénévoles de la bibliothèque, merci au Père Noël, et merci à la comédienne Florence de la Compagnie Ecoutez-Voir de Rennes qui nous a fait bien rire – autant petits que grands – Le spectacle était basé sur 2 albums jeunesse : «Quand je serai grand, je serai le père Noël de G. Solotareff et «Le père-noël a un problème» de C. Schneider et H. Pinel.

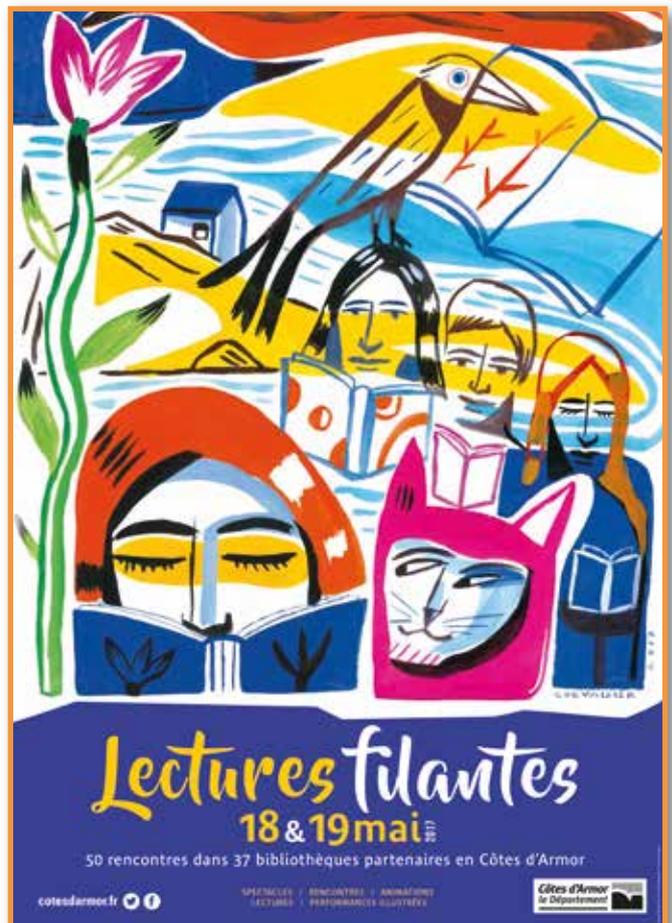
Nouveau à la Bibliothèque

Un espace «**thé ou café**» a été aménagé, venez passer un moment agréable autour d'une boisson chaude pour vous détendre en lisant le journal, une revue ou une BD. La bibliothèque c'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges. Nous vous rappelons qu'un poste informatique avec internet est à votre disposition et que la wifi est disponible.

Bibliothèque / Evènement : Laurent Corvaisier ou le monde en couleurs !

Dans le cadre des Lectures Filantes proposées par la Bibliothèque des Cotes d'Armor, la bibliothèque d'Evran a accueilli jeudi 18 mai un grand nom de l'illustration jeunesse : Laurent Corvaisier qui se distingue par ses illustrations colorées qui portent des textes engagés. Laurent a dessiné une fresque devant une centaine de petits Evranais éblouis. Les livres et la fresque réalisée in situ sont visibles à la bibliothèque.

Vous saurez tout sur cet événement exceptionnel dans notre prochain bulletin !



La parole à l'opposition

Bonjour à tous,

Nous voici au mois de mai 2017, nous venons de traverser une longue période électorale pour l'élection du président de la république qui a été d'une violence inouïe ou les coups bas et les petites phrases ont été la règle, cela en dit long sur le malaise profond de notre démocratie. C'est maintenant reparti pour le troisième tour que sont les élections législatives !, bonne chance à tous les candidats.

Néanmoins, nous avons élu un jeune homme de 39 ans pour assurer la destinée de notre pays pendant les cinq prochaines années, il faut sûrement s'en réjouir car il est peut être porteur d'une autre façon de faire de la politique, en tous les cas nous pouvons tous l'espérer.

Cette élection, très suivie par l'ensemble des peuples Européens et plus généralement du monde occidental a renvoyé une image positive et optimiste de la France qui veut sortir des querelles stériles et de l'éternel clivage droite/gauche pour aller de l'avant...

C'est aussi ce que nous souhaitons pour la nouvelle communauté d'agglomération « Dinan agglomération » qui a vu le jour au 01 janvier 2017.

Ce grand ensemble de plus de 60 communes et près de 100 000 habitants est un navire avec beaucoup d'inertie dont il ne sera pas

aisé de maintenir le cap et la barre avec sérénité. C'est devenu une structure extrêmement politique avec des problématiques diverses entre les territoires ruraux, la bande littorale et les espaces urbains dont on ne mesure pas encore toute les contradictions. Il faudra faire œuvre de beaucoup de tolérance, de patience et de sens de la diplomatie pour emmener ce grand ensemble vers demain...

Quant à la gestion communale, nous participons à la vie de la collectivité avec un œil critique quand cela nous semble nécessaire, nous sommes notamment en désaccord avec la majorité municipale sur la gestion des personnels, l'entretien de nos routes et l'abandon de nos hameaux en campagne, le développement économique inexistant (il faut secouer le cocotier à Dinan agglomération) et plus généralement sur le manque de vision globale dans l'approche des dossiers (lotissement des noisetiers, modification de l'emplacement des arrêts de bus etc...) qui nous amène à nous poser des questions sur les compétences des uns et l'amateurisme des autres ainsi que le manque cruel d'expérience dans certains domaines essentiels à la vie de la collectivité. Il faut vraiment apprendre à faire les choses dans l'ordre !

Nous restons investis et vigilants, au service de tous les Evranais, n'hésitez pas à venir nous rejoindre sur notre blog : oppositionevran.blogspot.com

L'équipe d'opposition

■ MOT DU PÈRE NOËL

Comme l'an dernier, une boîte aux lettres, confectionnée par les services techniques et à destination du Père Noël, avait été mise en place. Les enfants en ont profité pour lui faire part de leurs envies et souhaits.

Victime d'un acte de malveillance sur sa jolie boîte aux lettres à Noël dernier, le Père Noël s'engage à répondre à tous les enfants au prochain Noël... S'ils ont été sages bien-sûr !

■ INFOS ENERGIES ! LE SAVIEZ-VOUS ?

Certificats d'économie d'énergie « Coup de pouce économies d'énergie »

Ce dispositif, lancé le 23 février 2017, va permettre aux ménages, sous conditions de ressources, de bénéficier jusqu'au 31 mars 2018 d'une prime exceptionnelle pour les aider à financer certains travaux d'économies d'énergie. Ce dispositif a pour objectifs d'accélérer la rénovation énergétique et de lutter contre la précarité énergétique.

La charte prévoit des primes d'au moins 800€ pour le remplacement d'une chaudière individuelle par une chaudière neuve au gaz ou au fioul à haute performance énergétique; 100€ pour l'installation d'un programmateur centralisé pour radiateurs électriques; 50€ pour l'installation d'un radiateur électrique à régulation électronique à fonctions avancées; 1300€ pour le remplacement d'une chaudière individuelle par une chaudière neuve biomasse de classe 5.

Pour en savoir plus : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/cee-coup-pouce-economies-energie>

Pour plus d'infos et d'astuces, contactez votre espace INFO ENERGIE, service public et gratuit au 02 96 87 42 44 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30) ou infoenergie@pays-de-dinan.org

■ ÉVRAN EN CHIFFRES

Cartographie 2016/2017 :

- Superficie = 23,56 km²
- Population = 1 765 habitants
- Nombre d'entreprises = 115
- Nombre de repas annuel à la cantine scolaire = 32 000
- Nombre d'hébergements touristiques = 21
- Nombre d'associations = 25
- Nombre de résidents EHPAD et Foyer Beaumanoir = 55
- Effectifs des écoles (Ste Anne, collège et Jules Verne) = 377



■ PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Parution au 2^e semestre 2017.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, remarques, idées d'articles.

■ DÉLIBÉRATIONS CONSEILS MUNICIPAUX

Les délibérations sont disponibles sur le site et à la Mairie.

■ CONTACTER LA MAIRIE

Adresse : 12, rue de la Mairie - 22630 Évran.

Téléphone : 02 96 27 40 33

Site Internet : www.evran.bzh

Page Facebook : « Évran commune de Bretagne »

Horaires : Lundi au Vendredi : 9h-12h30 et 14h30-17h.
(fermé l'après-midi le mardi et jeudi)
Samedi : 10h-12h (hors vacances scolaires)